

Juin 2017

n°236

**Compte-rendu  
de la réunion du  
6 juin 2017**

# Flash communal

## Grammond

### **Présents :**

- Patrice CARTERON (Maire)
  - Jean-Marc GANDIN (Adjoint)
  - Maurice FULCHIRON (Adjoint)
  - Bruno GREGOIRE (Adjoint)
  - Solange POULAT
  - Séverine VILLEMAGNE
  - Olivier BONNEFOY
  - Marina VILLARD
  - Isabelle PONCET
  - Xavier GRANJON
  - Emmanuel ROUSSET
  - Gérard THIZY
  - Didier THELISSON
  - Danielle POULAT
- Absente excusée :**
- Karen BONNIER

### ▪ **Tirage au sort des jurés d'assises :**

La commune de Grammond a été tirée au sort parmi les communes du canton de Feurs pour désigner 3 personnes inscrites sur les listes électorales pour figurer sur la liste des jurés d'assises 2018. Ce tirage au sort désigne : Bernard GAUBERT, Jean-Luc JACQUEMOND et Nathalie THIZY (née BARJOT).

### ▪ **Création de postes :**

La reprise du service périscolaire ainsi que la possibilité d'avancement de grade pour 2 agents actuellement en poste induisent une modification du tableau des effectifs et la création de 6 nouveaux postes. Le Conseil municipal décide la création des postes suivants (sous réserve de l'avis favorable de la CTP du centre de gestion de la Loire):

- 1 poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017
- 1 poste d'ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe de 27,5 h à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017
- 1 poste d'adjoint d'animation de 6,5h à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017
- 2 postes d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe (1 de 12 h et 1 de 19,75 h) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017

- 1 poste d'animateur de 35h à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017

### ▪ **Approbation de la répartition de l'actif et le passif de la CCFL en vue de sa dissolution :**

Monsieur le Maire rappelle la procédure en cours engagée par les communes de Châtelus, Chevrières, Grammond, Maringes, Saint Denis sur Coise, Viricelles et Virigneux pour rejoindre la communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) au 1er janvier 2018. Il présente ensuite les modalités de répartition envisagées pour l'actif et le passif de la CCFL en vue de sa dissolution. Le Conseil Municipal valide cette répartition.

### ▪ **Rapport sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement 2016:**

Le Maire présente ces rapports qui doivent être validés par le Conseil municipal dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice. Le Conseil Municipal adopte ces rapports qui sont consultables sur [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

### ▪ **Renouvellement convention de mise à disposition de la salle d'œuvre :**

La convention pour l'utilisation de la salle d'œuvre entre la commune et l'association de l'Epi de Grammond est arrivée à échéance le 31 août 2016. Il convient de la renouveler et de fixer le montant de la participation au vu des comptes de résultats de l'association pour la saison 2016-2017. Le conseil Municipal autorise le renouvellement de cette convention pour 3 ans et fixe la participation de l'Epi pour 2017 à la somme de 3.000 €.

### ▪ **Questions diverses :**

- *Reprise du service périscolaire :* Une rencontre avec les futures employées est programmée pour présenter le fonctionnement du service pour l'an prochain. La réunion de présentation aux parents est fixée au lundi 3 juillet. Un courrier sera transmis à chaque famille.
- *Voirie 2017 :* Un reliquat de subvention du Conseil Départemental va permettre de réaliser plus de travaux que prévu. L'appel d'offre sera donc lancé avec des tranches conditionnelles et le choix des chemins à rénover sera fait en fonction du montant des offres.
- *Préparation réunion publique :* Il est décidé qu'un compte rendu de la réunion publique d'information sur le commerce multi services sera rédigé et affiché en mairie.
- *Travaux toiture gymnase :* Le déménagement du matériel de gym est terminé. La pose de l'échafaudage et la dépose des éclairages sont en cours.
- *Adressage :* La pose des panneaux de rue est en cours. Les certificats d'adressage ainsi que les numéros seront distribués au plus tard fin septembre.
- *Eclairage du stade :* Les travaux ont débuté. La géothermie devra être déviée pour que la position des mâts soit conforme avec l'homologation de l'éclairage.

Juin 2017

n°236

## Informations diverses

### ✓ Recensement militaire :

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **juillet 2001**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.

### ✓ Congés:

Le secrétariat de mairie sera fermé le **jeudi 13 juillet** et du **28 juillet au 23 août inclus**.

L'agence postale sera fermée le samedi **1<sup>er</sup> juillet, du 10 au 15 juillet** inclus et **du 5 au 20 août** inclus.

### ✓ Concours photo :

La commission communication organise un concours de photographies gratuit intitulé

#### « Découvrons Grammond à travers votre regard »

Le thème du concours est la prise de vues du patrimoine naturel du village : la flore, la faune, les paysages, les monuments et les bâtiments communaux. L'idée est que chacun puisse montrer ce qui lui semble représenter le mieux la commune. Tous genres de photos sont les bienvenues (Simple, effets, montages, ...). Etonnez-nous, nous avons hâte de découvrir vos talents !

**Condition de participation :** Concours gratuit et ouvert à tous. Le participant s'engage à envoyer uniquement des photos dont il est l'auteur et dont il accepte la publication sous licence libre.

**Délai :** Vous avez jusqu'au 15 septembre pour envoyer vos photos

**Modalité d'envoi ou de dépôt :** Chaque participant nous fera parvenir ses photos :

- Par internet à l'adresse : [mairie-grammond@wanadoo.fr](mailto:mairie-grammond@wanadoo.fr)
- En déposant à la mairie les photos sur clé USB

Dans les deux cas, indiquez votre nom, prénom, coordonnées (âge pour les enfants) et éventuellement le titre des photos présentées.

La meilleure photo figurera en première page du prochain bulletin communal et les autres seront présentées sur le site internet et permettront d'illustrer les diverses publications communales.

### ✓ Tri des déchets

Depuis quelques mois, les employés de la collecte des déchets notent une recrudescence d'erreurs de tri.

Nous vous rappelons que des containers à verres et à papiers sont à votre disposition près de la mairie, près du Mille-club et au Chambon.

Les employés communautaires ont pour consigne de ne plus ramasser les sacs contenant des erreurs donc nous vous invitons à être vigilants.

### ✓ Covoiturage solidaire de proximité

La MSA et la communauté de communes des Monts du Lyonnais proposent un dispositif de covoiturage basé sur la solidarité. Si vous avez un véhicule et vous voulez participer à ce dispositif de covoiturage solidaire de proximité pour des personnes sans moyen de transport ou si vous n'avez pas de véhicule et que vous souhaitez bénéficier de ce service, vous pouvez vous adresser à l'une de ces associations :

- Centre socio-culturel l'équipage à Chazelles sur Lyon : 04 77 54 95 03 ou [cscx.chazelles@wanadoo.fr](mailto:cscx.chazelles@wanadoo.fr)
- Centre socio-culturel des Hauts du Lyonnais à St Symphorien sur Coise : 04 77 48 46 14 ou [centresocioculturel@csdeshautsdulyonnais.fr](mailto:centresocioculturel@csdeshautsdulyonnais.fr)

### ✓ Classes en 7

Le banquet des classes en 7 aura lieu le samedi 16 septembre. Les personnes concernées souhaitant y participer mais n'ayant pas reçu d'invitation peuvent se faire connaître auprès de Cébastien NEEL au 07 60 63 46 40